

La convocation a été adressée individuellement le 26 février 2014 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 13 mars 2014.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 13 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le treize mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Aixe sur Vienne, sous la présidence de Mme Marguerite MUNOZ.

Présents : Daniel NOUAILLE, Marguerite MUNOZ, Pierre LE COZ, Michèle SANSONNET, Martine CELAS, Jacqueline SIMONET, Jean-Pierre BRUNET, Christine TREILLARD, François CHIBOIS, Alain SARRADE.

Représentés : /

☞ Madame MUNOZ demande s'il y a des remarques concernant le dernier compte rendu du Conseil d'Administration. Le C.A. valide le compte rendu.

☞ Véronique CHATARD présente les dossiers de demande d'aide :

Dossiers présentés	N° de délibération	Décision du CA
Aide pour un voyage scolaire organisé par le Collège COROT	2014/16	135 € versé au collègue
Aide préventive pour un séjour au Point Accueil Jeunes	2014/17	3.50 €/jour pour 8 jours maximum
Aide à vivre	2014/18	200 € versés au demandeur
Aide à vivre	2014/19	161.35 € versés au trésor Public pour la dette cantine
Aide pour un impayé EDF	2014/20	rejet
Aide pour un impayé SAUR	2014/21	235.84 versés à la SAUR

☞ La subvention demandée par la Mission Locale Rurale pour l'année 2014 est de 4989.06€. Le CA valide le versement de la subvention annuelle.

☞ Pour 2014, l'adhésion à l'Union Nationale des CCAS est fixée à 262.66 €. Le CA souhaite maintenir cette adhésion.

☞ Véronique CHATARD présente le bilan d'activité du CCAS pour l'année 2013 avec ses deux bilans annexes pour le service de portage de repas à domicile et l'animation des ateliers de surendettement menés en partenariats avec le Conseil Général de la Haute-Vienne.

Mme MUNOZ et les membres présents valident ces bilans d'activité et remercient les agents pour le travail accompli.

☞ Madame SIMONET remet en mains propres, à M. NOUAILLE, un chèque d'un montant de 13168.51 €. Cette somme correspond aux fonds qu'il restait sur le compte bancaire de l'association d'Aide aux Devoirs dissoute en octobre 2013. Mme SIMONET et les membres

du Conseil d'Administration demandent à ce que ce don permette la continuité de l'activité d'aide aux devoirs gérée par le CCAS depuis décembre 2013.

M. NOUAILLE remercie Mme SIMONET et félicite les membres du conseil et les chevilles ouvrières du CCAS pour le travail mené.

Les membres du Conseil d'Administration partagent le verre de l'amitié et se félicitent du travail accompli au cours des six années écoulées.